

المهلكة المغربية والمياحة والمهربية والمياحة والصياحة والصياحة والمتاحية والاقتلادية والاقتلادية والاقتلادية والتقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني والاقتصاد الاجتماعي والتضامني والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

Conditions Générales d'utilisation de la Plateforme E-ARTISANAT

Article 1: Présentation du site E-ARTISANAT

Le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire vous fournit son site Internet <u>eservice.artisanat.gov.ma</u> (intitulé ci-après « E-Artisanat»), y compris tous ses services, contenus et logiciels, en application des conditions d'utilisation suivantes et de tous les documents mentionnés dans celles-ci.

Article 2: Accès et utilisation du site E-ARTISANAT

L'utilisation de la plateforme E-ARTISANAT est ouverte à toute personne disposant d'une connexion Internet. L'accès à la Plateforme E-ARTISANAT qui est gratuit et sans obligation d'achat, entraîne l'acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après « CGU »).

Outre ces CGU l'utilisateur de la Plateforme E-ARTISANAT (ci-après l'« Utilisateur ») est tenu d'accepter d'autres Conditions Générales dans le cadre des services particuliers disponibles via la Plateforme numérique E-ARTISANAT.

Article 3 : Propriété intellectuelle

Le site web E-ARTISANAT est la propriété exclusive du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.

La présentation et le contenu de la Plateforme E-ARTISANAT constituent une œuvre originale protégée par les lois et les traités internationaux en vigueur sur la propriété intellectuelle et en particulier par celles sur les droits d'auteur et droits voisins, dessins, modèles et marques.

La Plateforme E-ARTISANAT comporte des textes, images, photographies, logos, marques qui sont la propriété du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire. ou dont certains, font l'objet d'une autorisation d'exploitation au profit du Secrétariat d'Etat lorsqu'ils sont propriétés des partenaires du Secrétariat d'Etat. Ces éléments sont eux-mêmes protégés par le droit de propriété industrielle et intellectuelle.

La reproduction, la représentation, la diffusion ou l'exploitation de manière générale, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, de tout ou d'une partie des éléments composant la Plateforme E-ARTISANAT qui y sont proposés, sans l'autorisation expresse et préalable du Secrétariat d'Etat et des titulaires des droits, sont strictement interdites et constitueraient une contrefaçon sanctionnable au titre des règles régissant la propriété intellectuelle.

Le Secrétariat d'Etat se réserve le droit de poursuivre toute personne qui contreviendrait au respect de son droit de propriété intellectuelle. Cette infraction est susceptible d'être pénalement et civilement sanctionnée, notamment au titre de la contrefaçon ou atteinte aux



المملكة المغربية والمياعة التقليدية والمياعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني كتابة التوليدية كتابة التوليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني والاقتصاد الاجتماعي والتضامني والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

droits d'auteurs et droits voisins entraînant le cas échéant le versement de dommages et intérêts.

Article 4 : Responsabilité du Secrétariat d'Etat

Le Secrétariat d'Etat déploie ses meilleurs efforts afin que la Plateforme E-ARTISANAT soit accessible 24h/24 et 7j /7 dans les meilleures conditions de confort d'utilisation.

Le Secrétariat d'Etat ne saurait garantir de fournir la Plateforme E-ARTISANAT exempt de tout défaut, et de ce fait, le Site est susceptible de faire l'objet de bugs informatiques ou de dysfonctionnements liés aux connexions du réseau et cela peut conduire à l'indisponibilité temporaire de la Plateforme E-ARTISANAT.

Le Secrétariat d'Etat pourra être amené, à tout moment, à modifier ou interrompre temporairement ou pour une durée indéterminée tout ou partie de la Plateforme E-ARTISANAT pour effectuer des opérations de maintenance et/ou effectuer des améliorations et/ou des modifications sur celle-ci.

Par conséquent, en aucun cas la responsabilité du Secrétariat d'Etat ne pourra être retenue pour quelque dommage que ce soit qui résulterait d'une interruption de la Plateforme E-ARTISANAT, altération de son fonctionnement ou de la qualité des informations y livrées.

En outre, le Secrétariat d'Etat ne pourra être tenu pour responsable des actes des Utilisateurs qui sont contraires aux règles visées aux présentes C.G.U, ni de tout dommage direct ou indirect issu de l'utilisation de la Plateforme E-ARTISANAT et ce, pour quelque raison que ce soit notamment, en cas d'erreurs typographiques, et de problèmes et d'inexactitudes techniques tel un virus, un bug informatique, une intrusion malveillante ou un dysfonctionnement de la Plateforme indépendant de la volonté du Secrétariat d'Etat.

L'utilisation des informations disponibles sur la Plateforme E-ARTISANAT se fait sous l'entière et seule responsabilité de l'Utilisateur.

Les Utilisateurs de la Plateforme E-ARTISANAT dégagent le Secrétariat d'Etat de toute responsabilité quant à tout dommage de quelque nature que ce soit, pouvant résulter directement ou indirectement suite à leur utilisation de la Plateforme E-ARTISANAT.

Article 5 : Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur déclare bien connaître Internet, ses caractéristiques et ses limites et reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer les données d'informations. L'Utilisateur s'engage à :

- Fournir des informations exactes et à jour.
- N'utiliser aucun dispositif, logiciel ou sous-programme pour interférer ou essayer d'interférer sur le bon fonctionnement de la Plateforme E-ARTISANAT.



المملكة المغربية وزارة السياحة والصيناعة التقليدية والصيناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني كتابة الدولة المكلفة بالصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

- S'interdire de stocker, télécharger ou envoyer toute donnée prohibée, illicite, contraire, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et/ou portant atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers.

L'Utilisateur déclare reconnaître qu'Internet n'est pas sécurisé et que le secret des correspondances transmises n'y est pas garanti. Aussi, l'Utilisateur est informé que la communication de toute information confidentielle ou non est faite par ce dernier à ses risques et périls et qu'il lui appartient de se prémunir contre les risques d'attaque virale contre ses données et/ou logiciels.

Article 6: Cookies

L'Utilisateur est informé que, lors de ses visites de la Plateforme E-ARTISANAT, un cookie peut s'installer automatiquement sur son navigateur.

Le cookie est un fichier texte qui s'installe sur le disque dur de l'Utilisateur. Il permet notamment de recueillir et de stocker des données sur le comportement de navigation à partir du poste connecté. Un cookie ne permet pas d'identifier l'Utilisateur; en revanche, il enregistre des informations relatives à sa navigation sur un site notamment les pages consultées, la date et l'heure de la consultation. Le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire. utilise ces informations sous forme globale, afin de comprendre comment les Utilisateurs utilisent la Plateforme numérique E-ARTISANAT et de pouvoir l'améliorer. Aucune donnée à caractère personnel identifiable n'est révélée à cette occasion.

Par ailleurs, l'Utilisateur peut s'opposer à l'enregistrement de cookies en configurant son navigateur. Cependant, cette désactivation pourrait avoir un impact sur la facilité de navigation et de restitution d'information sur la Plateforme E-ARTISANAT.

Article 7: Liens hypertextes et virus

Le contenu mis à disposition sur la Plateforme numérique E-ARTISANAT est fourni à titre informatif.

L'existence d'un lien de la Plateforme numérique E-ARTISANAT vers un autre site ne constitue pas une validation de ce site ou de son contenu. Il appartient à l'Utilisateur d'utiliser ces informations avec discernement et esprit critique. La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée quant aux informations, opinions et recommandations formulées par ces tiers.

Il est expressément rappelé que le Secrétariat d'Etat n'a aucun contrôle ni aucune responsabilité quant à la création de liens vers des sites extérieurs et quant au contenu desdits sites.

Aussi, toute connexion à un autre site, par l'intermédiaire d'un lien hypertexte, est un choix personnel de l'Utilisateur et est, de ce fait, effectuée sous sa seule responsabilité. En conséquence, tout préjudice direct ou indirect résultant de cet accès à un autre site relié par un lien hypertexte ne pourrait engager la responsabilité du Secrétariat d'Etat.



وزارة السياحة والصاناعة التقليدية والمتاعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني كتابة الدولة المكلفة بالصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

Il appartient à l'Utilisateur de prendre les précautions nécessaires pour s'assurer que le site sélectionné n'est pas infesté de virus ou de tout autre parasite de nature destructive.

En aucun cas et d'une manière générale, le Secrétariat d'Etat ne pourra être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'usage de sa Plateforme E-ARTISANAT ou d'autres sites qui lui sont liés.

La création de liens hypertextes vers la Plateforme numérique E-ARTISANAT doit faire l'objet d'une autorisation.

Article 8 : Sécurité de la Plateforme E-ARTISANAT

Pour assurer la sécurité de la Plateforme numérique E-ARTISANAT, le Secrétariat d'Etat prend toutes les mesures nécessaires et adéquates visant à protéger par un éventail de technologies et procédures sécurisées les Données Personnelles contre toute perte, utilisation détournée, accès non autorisé, altération ou destruction et ce conformément aux dispositions de la loi 09-08 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Cependant le Secrétariat d'Etat ne saurait offrir une garantie absolue de sécurité, dans la mesure où Internet est un réseau ouvert, sensible par nature à de tels risques.

Article 9 : Données Personnelles

Le responsable du traitement est le Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire.

Les informations collectées sur la plateforme E-ARTISANAT sont traitées dans le cadre de la gestion des demandes des artisans marocains, en lien avec les démarches administratives proposées par la plateforme.

Les destinataires des données sont : Directions centrales, Directions Régionales et Provinciales, Chambres Artisanat, Etablissements de la formation professionnelle de l'Artisanat

Conformément à la loi n° 09-08 promulguée par le Dahir 1-09-15 du 18 février 2009, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant service du contentieux via Mme. Saadia CHANNOUF schannouf@artesnet.gov.ma.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que les données qui vous concernent fassent l'objet d'un traitement.

Ce traitement a été notifié et autorisé par la CNDP au titre des autorisations :

- N° A-PO-346/2025 du 01/03/2025
- A-DAI-353/2025 du 14/02/2025



المهلكة المغربية وزارة السياحة والصاعق التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني كتابة الدولة المكلفة بالصاعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

- A-PO-349/2025 du 22/02/2025
- A-PO-350/2025 du 22/02/2025
- A-PO-396/2025 du 24/10/2025

Conformément aux dispositions de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les données à caractère personnel (nom, prénom, adresse, etc.) déclarées par lui ou disponibles chez le Fournisseur lors de l'utilisation du Site et/ou de l'Application sont destinées au Fournisseur et font l'objet d'opérations de traitement pour les besoins de l'exécution de sa commande et du contrat correspondant telles que :

- la collecte ;
- l'enregistrement;
- le stockage sous différentes formes et quelle qu'en soit la durée ;
- tout autre traitement en général y compris tout transfert par le Fournisseur à ses filiales, ses partenaires commerciaux, ses conseils, ses sous-traitants, aux autorités judiciaires.

Le traitement de ces données a des finalités : techniques, d'information sur les services souscrits et/ou produits acquis, d'adaptation des services souscrits et de gestion, en général, du contrat.

L'Utilisateur reconnaît expressément et sans réserve, avoir été amplement informé préalablement des finalités pour lesquelles le traitement de ses données à caractère personnel sont destinées et de tous les droits que lui confère la loi n°09-08 et de toutes les informations devant être communiquées préalablement, conformément à la loi susvisée, lesquelles sont indiquées sur le Site et/ou sur l'Application.

L'Utilisateur donne expressément et sans réserve son consentement libre, spécifique et informé aux fins desdits traitements et notamment pour qu'il soit prospecté directement par automate d'appel, télécopieur, courrier électronique ou tout autre moyen employant une technologie de même nature afin de l'informer de ses services à ceux souscrits et/ou acquis dans les présentes CGU.

L'Utilisateur est informé que des cookies enregistrent certaines informations et sont stockées dans la mémoire de son disque dur.

Ces informations servent à générer des statistiques d'audience du Site pour le Fournisseur. Ces cookies ne contiennent pas d'informations confidentielles concernant l'Utilisateur.

Les données à caractère personnel concernant l'Utilisateur peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi 09-08.

Article 10: Modifications

+.XN/\\
+.C.U.\\
+.C.U.\\
+.C.\U.\\
+.C.\U.\\
+.C.\\
+.C.\



المملكة المغربية وزارة السياحة والصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني كتابة الدولة المكلفة بالصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني

Les présentes CGU peuvent être modifiées et mises à jour, à tout moment et sans préavis, notamment pour les adapter aux modifications législatives et réglementaires, ou modifier les fonctionnalités proposées dans le cadre de la Plateforme E-ARTISANAT si les circonstances l'exigeraient. Les dites modifications et mise à jour entrent en vigueur dès leur publication sur la Plateforme E-ARTISANAT.

Article 11 : Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGU sont soumises au droit marocain. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Casablanca est seul compétent pour connaître de tout litige à l'occasion de l'application ou de l'interprétation des présentes CGU.